



moncompte

PORTAIL D'AUTHENTIFICATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Créer un compte de connexion
pour effectuer
une démarche en ligne

Pour créer votre compte de connexion personnel :

1. Rendez-vous à l'adresse : <https://moncompte.agriculture.gouv.fr/>. La page d'inscription s'affiche directement.

Vous pouvez également utiliser l'adresse :

<https://moncompte.agriculture.gouv.fr/individus>

Cliquez sur le lien : « **Vous ne disposez pas de compte de connexion ? Cliquez ici** ».

Portail d'authentification

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Bienvenue sur le portail d'authentification du ministère en charge de l'Agriculture

[Vous ne disposez pas de compte de connexion ? Cliquez ici](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez ici](#)

Au bout de 5 tentatives de mots de passe erronés, vous bloquez votre compte. Un délai d'attente de 15 minutes vous est demandé avant de pouvoir effectuer une nouvelle tentative.

Vous rencontrez des problèmes de connexion ? Contactez l'assistance : assistance.dsa@agriculture.gouv.fr.

Vous devez vous authentifier pour accéder librement à vos applications.

Par mot de passe ?

Identifiant *:

Mot de passe *:

M'authentifier

Comment vous authentifier ?

Entrez votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur le bouton M'authentifier.

Si vous possédez un certificat, vous pouvez également cliquer sur le bouton M'authentifier par certificat.

Une fois authentifié(e), vous accédez librement à vos applications.

ministère de l'agriculture et de l'alimentation - SDSI Homologation de sécurité / V2.7

2. La page d'inscription s'affiche, vous devez renseigner les champs obligatoires, marqués d'un astérisque * :

- nom de naissance.
- prénoms séparés par une virgule
- adresse électronique qui vous servira d'identifiant unique de connexion par la suite. Attention : pour des raisons de sécurité, certains domaines peuvent être bloqués tels que « @jetable.com ».
- mot de passe : 8 caractères minimum à choisir dans 3 des 4 catégories suivantes : 1 minuscule, 1 majuscule, 1 nombre et 1 caractère spécial (! @ # \$ % ^ & *) (_ } { : ; ? < >). Confirmez le mot de passe en le saisissant une seconde fois à l'identique

Nom de naissance *


Prénoms * ⓘ

Adresse électronique * ⓘ

Mot de passe * ⓘ

Confirmation du mot de passe *

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) *



* Champs obligatoires

- N'oubliez pas de prendre connaissance et d'accepter les conditions générales d'utilisation en cochant la case adéquate.
- Cliquez sur l'icône **S'inscrire**

3. Une page de confirmation s'affiche.

4. Vous allez recevoir un courrier électronique à l'adresse que vous avez indiquée, il contient un **lien d'activation, valable 24h**, permettant de valider votre inscription. **Tant que vous n'aurez pas cliqué sur ce lien, vous ne pourrez pas utiliser votre compte de connexion** pour accéder à une téléprocédure. Si vous cliquez sur le lien après l'expiration de ce délai, il vous sera proposé de vous renvoyer un nouveau lien d'activation.




En fonction des opérateurs de messagerie, le délai de distribution d'un courrier électronique est aléatoire et parfois long. Ce courrier peut être classé dans le dossier des courriers « indésirables » de votre messagerie. Pensez à vérifier votre dossier de courriers indésirables !

C'est presque terminé !



Votre compte a été activé. Vous pourrez commencer à utiliser nos services une fois connecté.

Nous vous incitons à vous connecter à votre espace personnel afin de compléter vos informations, particulièrement si vous avez déjà un compte au Ministère en charge de l'Agriculture.



5. Si vous cliquez sur le lien d'activation dans le délai de 24h, votre inscription est validée et vous pouvez utiliser votre compte de connexion. Une page confirmant l'activation de votre compte s'affiche. Pour vous authentifier, cliquez sur le bouton Retour au portail.